

Port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente

TAXES D'OUTILLAGE, TAXES D'ENTREPOSAGE ET TAXES DIVERSES

2024

Détail des Heures de travail

Heures	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
Lundi à vendredi		H2		H1		HN			H1		HN				H1			H2		
Samedi		H2									H3									
Dimanche / JF		H3																		

Le travail le **Samedi après-midi** ainsi que les nuits, dimanche et jours fériés doit être considéré comme **exceptionnel**.

LEGENDE

HN	Heure normale :	Lundi - Vendredi : 8h-12h et 14-18h
H1	Heure Majorée de type 1 :	Lundi - Vendredi : 7h-8h, 12h-14h et 18-21h
H2	Heure majorée de type 2 :	Lundi - Vendredi : 4h-7h, 21h-22h et Samedi : 4h-13h
H3	Heure majorée de type 3 :	Samedi : 13h-22h et Dimanche / JF : 4h-22h

Toute heure commencée est due dans sa totalité.

Tarifs soumis à l'avis du Conseil Portuaire du : 29/11/2023
Tarifs approuvés par Délibération du Comité Syndical du : 04/12/2023

AR Prefecture017-200073690-20231204-D2023_32-DE
Reçu le 06/12/2023**I. TAXES D'OUTILLAGE****Manutention au crochet**

Coût horaire quel que soit le rendement

	HN	H1	H2	H3
Reggiane G 01 - G 02 - Italgru G05 & G06	308,66 € TTC / heure	372,42 € TTC / heure	405,69 € TTC / heure	522,30 € TTC / heure
Reggiane G 03	287,60 € TTC / heure	351,36 € TTC / heure	384,62 € TTC / heure	501,24 € TTC / heure

Manutention à la benne, grappin, pince à bois, autre équipement.

Grues Reggiane G 01 - G 02 - Italgru G05 & G06

	HN	H1	H2	H3
Rendement inférieur à 194 T / H, perception minimum de	308,66 € TTC / heure	372,42 € TTC / heure	405,69 € TTC / heure	522,30 € TTC / heure

	Coût à la tonne	H1	H2	H3
Rendement supérieur à 194 T / H, perception de	1,59 € TTC / tonne	63,76 € TTC / heure	97,03 € TTC / heure	213,64 € TTC / heure

Grues Reggiane G 03

	HN	H1	H2	H3
Rendement inférieur à 194 T / H, perception minimum de	287,60 € TTC / heure	351,36 € TTC / heure	384,62 € TTC / heure	501,24 € TTC / heure

	Coût à la tonne	H1	H2	H3
Rendement supérieur à 194 T / H, perception de	1,57 € TTC / tonne	63,76 € TTC / heure	97,03 € TTC / heure	213,64 € TTC / heure

Fourniture d'appareils pour la manutention de colis lourds ou volumineux

Location de poutres réglables et sangles de levage

	Coût	Coût réellement facturé
Poutre, manilles, pendillards, sangles (CMU < 15 tonnes)	27,666 € TTC / heure	27,67 € TTC / heure
Chaines et crochet (CMU 20/28 tonnes)	29,879 € TTC / heure	29,88 € TTC / heure
Poids (6 tonnes)	27,666 € TTC / heure	27,67 € TTC / heure

AR Prefecture

017-200073690-20231204-D2023_32-DE
Reçu le 06/12/2023

Taxe de manutention

Applicable pour la conduite des grues avec ou sans appareils, tarification à la tonne par heure ou forfaitaire (cf.3).

- Opérations de déchargement ou chargement de navires en import, export ou transbordement, tarif à l'heure en euros / tonne selon horaire et jour :
- Opérations de relevage de pneus, ferraille, broyats, divers.... (Rendement de base fixé à 150 t/h) tarif à l'heure en euros / tonne selon horaire et jour :

Type d'heure	Coût € TTC/tonne	Coût € TTC/tonne réellement facturé	Plage de travail
H-N	0,1277	0,13	Lundi - Vendredi : 8h-12h et 14-18h
H-1	0,1953	0,20	Lundi - Vendredi : 7h-8h, 12h-14h et 18-21h
H-2	0,2484	0,25	Lundi - Vendredi : 4h-7h, 21h-22h et Samedi : 4h-13h
H-3	0,3730	0,37	Samedi : 13h-22h et Dimanche / JF : 4h-22h

- Manutention de colis lourds ou volumineux (tarif forfaitaire de 3 heures indivisible) selon les horaires de travail :

Décomposition du forfait	Tarif forfait (3h) en € TTC	Tarif forfait (3h) en € TTC réellement facturé
3 heures en "H-N"	81,2355	81,24
2 heures en "H-N" + 1 heure en "H-1"	95,5549	95,55
1 heure en "H-N" + 2 heures en "H-1"	109,8800	109,88
3 heures en "H-2"	124,2036	124,20
2 heures en "H-2" + 1 heure en "H-3"	138,5272	138,53
1 heure en "H-2" + 2 heures en "H-3"	152,8508	152,85
3 heures en "H-3"	167,1744	167,17

- Tarif de l'heure supplémentaire selon horaire de travail :

Type d'heure	Tarif de l'heure individuelle en € TTC	Tarif de l'heure individuelle en € TTC réellement facturé
H-N	37,5978	37,60
H-1	57,4851	57,49
H-2	77,3770	77,38
H-3	97,2551	97,26

La taxe de manutention est due dans sa totalité en cas d'attente ou de grue commandée mais non utilisée.

Mise à disposition du personnel Syndicat Mixte

Pour les heures d'attente, la conduite des grues de bord, le suivi d'entreprise, la surveillance d'engins (autre que les grues de bord), le branchement électrique d'appareils, pompe,... Tarif à l'heure en € TTC avec un minimum de perception d'une (1) heure indivisible :

Nature de l'opération	JOURS OUVRABLES		
	Heures normales	Heures majorées	
	8/12h - 14/18h	6/8h - 12/14h - 18/22h	0/6h - 22/24h
L'heure de mise à disposition	65,11	78,14	104,18

Nature de l'opération	LE SAMEDI			Dimanche et jours fériés
	Heures normales	Heures majorées		
	8/12h	0/8h - 12/18h	18/22h	0/24h
L'heure de mise à disposition	78,13	125,01	181,27	360,73

AR Prefecture017-200073690-20231204-D2023_32-DE
Reçu le 06/12/2023**II TAXES D'ENTREPOSAGE****Location des hangars, bureaux et locaux commerciaux**Location au mois

	Coût	Coût réellement facturé
Hangar 4	2,588 € HT / m2 / mois	2,59 € HT / m2 / mois
Hangar 2	3,261 € HT / m2 / mois	3,26 € HT / m2 / mois
Hangar 3 (2250 m ² exploitables)	1,622 € HT / m2 / mois	1,62 € HT / m2 / mois
Bureaux	12,577 € HT / m2 / mois	12,58 € HT / m2 / mois
Locaux commerciaux	17,266 € HT / m2 / mois	17,27 € HT / m2 / mois
Location grande salle de réunion demi-journée	45,000 € HT / demi-journée	45,00 € HT / demi-journée
Location grande salle de réunion journée	65,000 € HT / journée	65,00 € HT / journée
Location grande salle de réunion demi-journée pour les usagers du port	22,500 € HT / demi-journée	22,50 € HT / demi-journée
Location grande salle de réunion journée pour les usagers du port	32,500 € HT / journée	32,50 € HT / journée

Location des terre-pleins*Terre-pleins commerciaux servant au stockage de marchandises*

Marchandises importées	Coût	Coût réellement facturé
1ère semaine	Gratuite	Gratuite
2ème et 3ème semaine (indivisible)	0,174 € HT / m2 / semaine	0,17 € HT / m2 / semaine
Au-delà de la 3ème semaine	0,267 € HT / m2 / semaine	0,27 € HT / m2 / semaine
Location à l'année	5,187 € HT / m2 / an	5,19 € HT / m2 / an
Marchandises exportées	Coût	Coût réellement facturé
Les 4 premières semaines	Gratuite	Gratuite
Au-delà de la 4ème semaine (indivisible)	0,267 € HT / m2 / semaine	0,27 € HT / m2 / semaine
Location à l'année	5,187 € HT / m2 / an	5,19 € HT / m2 / an

Autres Terre-pleins :

Location au mois	Coût	Coût réellement facturé
	5,153 € HT / m2 / mois	5,15 € HT / m2 / mois
Location à l'année	Coût	Coût réellement facturé
Terrain servant de parking (terrain aménagé)	1,523 € HT / m2 / mois	1,52 € HT / m2 / mois
Terrain servant de parking (terrain non aménagé)	0,094 € HT / m2 / mois	0,09 € HT / m2 / mois
Terrain nu	4,259 € HT / m2 / an	4,26 € HT / m2 / an
Terrain bâti pour usage industriel ou commercial	4,549 € HT / m2 / an	4,55 € HT / m2 / an

AR Prefecture

017-200073690-20231204-D2023_32-DE
 Reçu le 06/12/2023

III - TAXES DIVERSES

Taxe d'occupation des terre-pleins

Pour des activités ou événements occupant ou utilisant le domaine public portuaire sans relation directe avec les activités portuaires

Circulation sur les voies et terre-pleins :	Coût	Coût rééllement facturé
Semi-remorques 2/3 essieux :	5,658 € HT / accès	5,66 € HT / accès
Camion/Fourgon < 2 essieux (PTAC > 3.5t):	4,526 € HT / accès	4,53 € HT / accès
Véhicule léger (PTAC < 3,5t)	3,482 € HT / accès	3,48 € HT / accès
Elévateurs (PTAC > 6t) :	4,526 € HT / accès	4,53 € HT / accès
Elévateurs (PTAC < 6t) :	3,621 € HT / accès	3,62 € HT / accès
Occupation des terre-pleins :	Coût	Coût rééllement facturé
Courte durée (inf. à 1 jour)	0,177 € HT / m2 / heure	0,18 € HT / m2 / heure
Moyenne durée (inf. à 5 jours) par jour indivisible	1,772 € HT / m2 / jour	1,77 € HT / m2 / jour
Longue durée (inf. à 30 jours) par jour indivisible	1,029 € HT / m2 / jour	1,03 € HT / m2 / jour
Occupations des ouvrages enterrés (réseaux, fourreaux, regards, chambres de tirage, ...) et passages de câbles divers :	Coût	Coût rééllement facturé
	11,779 € HT / ml / an	11,78 € HT / ml / an

Taxe de quai

Bande de 25 mètres + navires	Coût	Coût rééllement facturé
Longueur de référence = longueur du navire = 50 m	0,133 € / tonneau	0,13 € / tonneau
Largeur de référence 25 m	Coût	Coût rééllement facturé
Avec un minimum de perception de	60,149 € / navire	60,15 € / navire

Taxe déchets

Taxe d'enlèvement de déchets de navire:	Coût	Coût rééllement facturé
Taxe forfaitaire par navire	41,337 € / navire	41,34 € / navire

Stationnement sur terre-pleins de 1ère zone

De l'outillage privé pour le chargement (sauterelles, convoyeurs, chariots à fourches, remorques, Mafi, etc...) et le débarquement de navires (sauterelles, convoyeurs, chariots à fourche, remorques, Mafi, etc...) ou pour toute opération utilisant les terre-pleins ou bords à quai, notamment le relevage de ferraille

Chargement ou déchargement > à 500 T

	Coût	Coût rééllement facturé
Taxe forfaitaire	325,489 € HT / navire	325,49 € HT / navire

Chargement ou déchargement < à 500 T

	Coût	Coût rééllement facturé
Taux horaire indivisible	37,380 € HT / heure	37,38 € HT / heure

Taxe d'usage pour service rendu

	Coût	Coût rééllement facturé
Dans la limite de 2 jours	317,969 € HT / navire	317,97 € HT / navire
Au delà, par jour supplémentaire	158,979 € HT / jour	158,98 € HT / jour

Fourniture d'éclairage et énergie électrique

	Coût	Coût rééllement facturé
Par mât d'éclairage (indivisible)	15,655 € HT / heure	15,66 € HT / heure
Location d'un coffret de livraison	54,683 € HT / forfait	54,68 € HT / forfait
Facturation du kWh d'électricité	0,337 € HT / kWh	0,34 € HT / kWh

La main d'œuvre relative aux branchements électriques et essais donnera lieu au paiement d'heures facturées conformément à la "Mise à disposition du personnel Syndicat Mixte"

AR Prefecture

017-200073690-20231204-D2023_32-DE
Reçu le 06/12/2023

Fourniture d'un groupe motopompe électrique de lutte incendie

	Coût	Coût réellement facturé
Forfait de location du groupe	406,180 € HT / navire	406,18 € HT / navire

La main d'œuvre relative aux branchements électriques et essais donnera lieu au paiement d'heures facturées conformément à la "Mise à disposition du personnel Syndicat Mixte"

Location d'un groupe de filtration hydraulique HYDAC OF5 (40l/min)

	Coût	Coût réellement facturé
Location du groupe pour 24 heures - Sans filtre -	102,086 € HT / jour	102,09 € HT / jour
Location du groupe pour 7 jours (indivisible) - Sans filtre -	397,001 € HT / sem	397,00 € HT / sem
Location du groupe pour 1 mois (indivisible) - Sans filtre -	1588,004 € HT / mois	1588,00 € HT / mois
Forfait préparation	113,429 € HT / unité	113,43 € HT / unité
Fourniture filtre de 5 µm (qte : 1) ref: HYDAC 1300-R-005 ON	397,001 € HT / unité	397,00 € HT / unité
Fourniture filtre Aquamicon 10 µm (qte : 1) ref: HYDAC 1300-R-010 BN/AM	408,344 € HT / unité	408,34 € HT / unité

Les frais de transport (aller/retour), dégradations, bris, restent à la charge du client.

Location d'équipements de manutention autonomes

	Coût	Coût réellement facturé
Chariots à fourches 4 tonnes (avec conducteur) (indivisible) :	185,241 € HT / heure	185,24 € HT / heure
Balayeuse (avec conducteur) (indivisible) :	185,241 € HT / heure	185,24 € HT / heure
Rampe de chargement/déchargement avec mise en place incluse (indivisible) :	50,000 € HT / heure	50,00 € HT / heure

Avitaillement en eau des navires

	Coût	Coût réellement facturé
Fourniture d'eau	4,932 € HT / m ³	4,93 € HT / m ³

Mise en œuvre des équipements (compteur et manches) et raccordement au réseau (forfait pose/dépose)

	JOURS OUVRABLES		
	Heures normales	Heures majorées	
	8/12h 14/18h	6/8h - 12/14h 18/21h	5/6h 21/22h
Tarif forfaitaire de mise en œuvre	147,34	184,50	212,18

	LE SAMEDI			Dimanche et jours fériés
	Heures normales	Heures majorées		
	8/12h	5/8h - 12/18h	18/22h	
Tarif forfaitaire de mise en œuvre	169,45	243,99	304,99	381,24

Location d'emplacement pour panneaux publicitaires

	Coût	Coût réellement facturé
Emplacements publicitaires utilisés par des professionnels de la publicité :		
Élément fixe (forfait)	76,501 € HT / m ² / an	76,50 € HT / m ² / an

Sûreté portuaire

	Coût	Coût réellement facturé
Fourniture de badge d'accès (validité 3 ans)	37,403 € HT / unité	37,40 € HT / unité
Renouvellement ou remplacement du badge	12,464 € HT / unité	12,46 € HT / unité

Maintenance des équipements de sûreté

	Compris dans les Droits de Port
Pour les activités EN relation directe avec les activités portuaires	
Pour les activités SANS relation directe avec les activités portuaires	0,197 € HT / tonne

Intervention du prestataire de gardiennage sur déclenchement d'alarme, ouverture exceptionnelle des accès, levée de doute, ...

	Coût	Coût réellement facturé
o Horaires semaine 22h00 à 5h30	112,570 € HT / interv.	112,57 € HT / intervention
o Horaires week-end et jours fériés 0h00 à 24h00	169,725 € HT / interv.	169,73 € HT / intervention